

COMPTE-RENDU DU DEUXIEME CCE EXTRAORDINAIRE DU MERCREDI 22 FEVRIER 2006 APRES-MIDI

Présences :

Mr Daniel JAMBON Directeur Général de Casino Cafeteria

Mr Thierry BOURGERON Directeur des Ressources – Humaines du Groupe Casino et Représentant de Jean-Charles NAOURI, Président Directeur Général du Groupe Casino

Mr André CHALUS, Directeur des Ressources - Humaines de Casino Cafétéria et Président du Comité Central d'Entreprise

Ordre du jour Exceptionnel :

« Information sur l'article de presse paru dans le journal quotidien économique La Tribune du 27 janvier 2006, et selon lequel un mandat de vente des cafétérias aurait été confié par le Groupe Casino à la Banque ROTHSCHILD »

Mr Daniel JAMBON a invité les membres du CCE sur un débat Questions / Réponses.

Les Organisations Syndicales ont demandé la confirmation ou pas du Mandat de Vente aux dirigeants ?

Mr Daniel JAMBON, nous a répondu qu'à son niveau, aucune information de Mandat de Vente n'était à sa connaissance.

Par contre, Mr Thierry BOURGERON, reconnaît que le groupe Casino est effectivement intéressé par la vente des Cafétérias car le Groupe Casino doit sans arrêt faire des équilibrages.

Mr Thierry BOURGERON ne dément pas le Mandat de Vente, il nous informe que la Banque Rothschild est en contact permanent avec Mr Jean-Charles NAOURI pour les Affaires.

Mr Thierry BOURGERON reconnaît que des contacts existent avec différents interlocuteurs, **sans nous dire les noms**.

Mr Daniel JAMBON, nous informe que effectivement la Société Flunch serait intéressée pour la reprise. Mais pour le Directeur Général de l'Entreprise, ce ne serait pas le bon profil.

Par contre, Mr Daniel JAMBON ne serait pas hostile à l'intérêt de Fonds d'investissements, cela permettrait à Casino Cafeteria de garder la même configuration de l'Entreprise avec les mêmes équipes.

Mr Thierry BOURGERON, nous informe qu'au-delà des contacts aucune décision n'est prise pour l'instant. Le Groupe Casino est intéressé, mais il faut attendre peut-être que le Groupe Casino reste et restera actionnaire minoritaire. Peut-être cédera-t-il complètement ?

La CFDT a demandé à Mr Daniel JAMBON suivant les différents futurs repreneurs et notamment des Fonds d'investissements qui veulent une rentabilité à hauteur de 25% dans un laps de temps assez court, s'il n'y avait pas le risque de réductions et d'éclatements de la structuration des coûts et des effectifs, notamment sur le Siège Social, les Directions Régionales, les Directeurs à multiples Cafétérias ?

Mr Daniel JAMBON, nous a répondu, en nous rassurant, qu'il n'y a aucune crainte de ce côté-là, que toutes les équipes étaient de vraies professionnelles et que cela ne servait à rien, de tout vouloir changer surtout quand une Grande Entreprise marchait bien.

Dont acte

La CFDT a demandé à Mr Daniel JAMBON si nous pourrions avoir des engagements du maintien de l'Emploi et du Statut actuel pour les salariés ?

Mr Daniel JAMBON, nous a rassuré, une nouvelle fois, pour l'avenir et son engagement moral à préserver le Statut Casino Cafeteria.

La CFDT a demandé à Mr Thierry BOURGERON s'il nous pouvons conserver les différents Accords de Groupe et notamment, l'Intéressement, la participation, le Droit Syndical, la prévoyance.

Mr Thierry BOURGERON et Mr Daniel JAMBON nous ont répondu que la prévoyance, il n'y aurait pas de problème. Pour le reste, il faudrait voir !

La CFDT a demandé à Mr Thierry Bourgeron si demain, nous apprenions par la presse que Casino Cafétéria était vendu avec le nom du Repreneur et que cela se confirmerait par les faits et les actes. Que devrait-on tirer comme conclusions de cette démarche ?

Mr Daniel JAMBON nous indique qu'il serait très en colère par rapport à Mr Jean-Charles NAOURI.

Pour sa part, Mr Thierry BOURGERON, nous a dit que si ce cas de figure se présenterait c'est qu'il y aurait eu forcément une fuite et que le Groupe Casino et la Direction feraient en sorte que l'information et la consultation soit faite en priorité pour une bonne Gouvernance aux membres du CCE.

La CFDT a rappelé qu' un Représentant de la République a invité toutes les Entreprises à une meilleure Gouvernance en respectant tous les Représentants du Personnel sur l'Information et la Consultation de la marche de l'Entreprise.

Pour Mr Daniel JAMBON, il ne s'agit pas de Gouvernance mais de quelque chose de normal et que les Membres du CCE devraient savoir la vérité même quand elle est parfois difficile.

La CFDT lui a répondu qu'elle était attachée à une meilleure Gouvernance, mais que le mot « normal » lui convenait.

Pour conclure, la Direction Générale nous a invité à être sereins et nous a indiqué que nous serions informés en tant voulu du processus.

FIN DU CCE EXTRAORDINAIRE A 17 HEURES

**Serge NARDELLI
Représentant Syndical National**

Copie : Fédération